Rédaction : 7 rue de la Paix, 42700 Firminy - 04 77 10 11 60 - firminy@leprogres.fr ; Publicité : 04 77 91 48 69 - lprpublicite42@leprogres.fr

Les riverains du Bd Fayol s'impliquent dans les aménagements sécuritaires

Trafic routier. Faute d'obtenir du conseil général une date de début des travaux de la déviation, l'association de Défense des Riverains du Bd Fayol veut s'impliquer auprès de la mairie appelouse dans le cadre de travaux d'amélioration de la sécurité sur le boulevard.

«Nous attendons toujours le début des travaux de la RD 500 et nous ne comprenons pas l'attentisme du président du conseil général.» Malgré l'entrevue qui a eu lieu le 16 décembre avec Bernard Bonne en présence de Marc Petit et Jean-François Barnier, les membres du bureau persistent dans leur demande.

Cependant, le président du conseil général ne donnera pas l'ordre de début des travaux avant la décision du tribunal administratif quant au recours présenté par l'association «Vivre en Ondaine».

De plus, dans son courrier il précise que la ville doit engager des aménagements sécuritaires sur le boulevard.

Rendez-vous a été pris le 25 janvier avec Marc Petit et ces mesures de sécurité seront présentées au conseil général dans les jours à venir puisque le boulevard est un axe départemental.

Mouvement de protestation mi-mars

La priorité absolue concerne le début des travaux du rond-point du Bas de la Côte et une limitation de la vitesse à 30 km/h sur tout le boulevard.

En plus du plateau traversant vers l'école, il en sera prévu deux autres ainsi qu'un rétrécissement de la chaussée entre les ronds points du centre Leclerc et du Bas de la Côte, ce qui créerait une circulation alternée permettant l'élargissement des trottoirs pour une meilleure sécurité piétonne.

Lors de l'assemblée générale de vendredi, il a été demandé aux adhérents de se prononcer sur un mouvement de protestation de deux jours mi-mars, action votée à l'unanimité, et une pétition a circulé afin de s'élever contre les propos de Bernard Bonne tenus lors de l'entretien du 16 décembre. Selon les membres de l'association: «Il accepte le fait qu'un accident puisse se produire et, qu'en tout état de cause, il l'assumera». Cinquante-deux signatures ont été recueillies.

Rose-Marie Blondeau, à gauche, entourée des membres actifs du bureau. Photo Annie Faure

Tous les adhérents (111 ce jour) restent très mob lisés tant que cette fame se déviation ne verra p le jour. ■